



Fédération de la **M**anche des **C**lubs de **R**etraité(s)

Compte rendu de
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
ET DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2024

24 Avril 2025

Ouverture de la séance

Patrick LECOMTE remercie les responsables de Clubs présents et excuse les personnes invitées qui n'ont pas pu se déplacer :

- ✓ Anna PIC, Député de CHERBOURG
- ✓ Philippe GOSSELIN, Député de SAINT-LO
- ✓ Bertrand SORRE, Député d'AVRANCHES
- ✓ Stéphane TRAVERS, Député de COUTANCES
- ✓ Jean Claude DUMOND, représentant régional de la FNAR
- ✓ Gérard DUVAL, Maire délégué de ST EBREMOND DE BONFOSSE
- ✓ Denis FATOUT, Président de la Fédération Générations Mouvement

Puis il sollicite deux personnes dans la salle pour aider au dépouillement des bulletins du Tiers Sortant. Se portent volontaires :

- ✓ Monsieur René MOREL, de l'Amicale des Amis Vainquais de VAINS,
- ✓ Monsieur Alain LABBEY, adhérent du Club de MARIGNY LE LOZON.

Assemblée Générale Extraordinaire

Patrick LECOMTE signale que pour que l'A.G.E. puisse valablement délibérer, il faut la présence d'au moins le quart des membres actifs soit 71 clubs.

132 clubs étant présents ou représentés, le Président ouvre la séance et expose les changements proposés :

- ✓ Article 1 :

Modification de l'adresse du siège de la Fédération

Modification de l'article 1 adoptée à l'unanimité.

- ✓ Article 3 :

Ajout d'une phrase permettant « à toute personne, quelque soit son lieu de résidence, intéressée par les activités de la Fédération » d'adhérer à ladite Fédération.

Modification de l'article 3 adoptée à l'unanimité.

- ✓ Article 5 :

1) Composition du Conseil d'Administration :

21 membres au maximum, à raison de :

- 3 membres au moins pour les secteurs du Cotentin, du Centre Manche Granville/Villedieu et du Sud Manche,
- 7 membres au moins pour le secteur du Centre Manche Saint-Lô/Coutances.

2) Suppression des sièges, au Conseil, des représentants du Département et de la Fédération Famille Rurale.

3) Nomination d'un second Vice-président.

Modifications de l'article 5 adoptées à l'unanimité.

Fédération de la **M**anche des **C**lubs de **R**etraité(s)

Centre Associatif de l'Aurore - 9002, avenue des Sycomores 50000 Saint-Lô - Permanence tous les mardis de 14 h à 17 h

Téléphone : 02 33 57 82 54 Mails : feder-clubs-retraites@orange.fr contact@fmcr50.fr Internet : <https://fmcr50.fr/>

Assemblée Générale Ordinaire

Intervention de Mme Claude ALEXIE du Crédit Agricole de Normandie sur le thème « Lutte contre les fraudes bancaires ».

Rapport Moral de Patrick LECOMTE

En préalable, le Président souligne l'engagement et le dévouement de Maurice HAMEL, ancien Président, qui, pour des raisons personnelles et familiales, a dû renoncer à cette fonction.

Puis il évoque la mise en place des nouvelles cartes d'adhérents, valables 5 ans, et sur lesquelles sont collées les vignettes d'adhésion, adressées chaque année aux Clubs après l'envoi de leurs fiches de renseignement.

Cette carte permet de bénéficier de réductions chez nos divers partenaires.

Cependant, il déplore le manque de participation lors de l'Assemblée Générale 2024 et surtout au Concours de Chant, dont c'était le 20^{ème} anniversaire, ceci autant chez les chanteurs que chez les spectateurs.

Ces défections incitent la Fédération à réfléchir et à adapter ses projets pour les années à venir.

Le Président met en évidence les échanges d'idées et les retours d'expériences des Clubs et il les encourage à continuer à partager leurs suggestions et leurs préoccupations.

Rapport d'Activité de Linette CAPITEN

Au 31 Décembre 2024, la Fédération comptait 14 116 adhérents répartis dans 289 Clubs.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 11 Avril 2024.

96 Clubs étaient présents ou représentés.

Le Tiers sortant, composé de Jean GOUESLAIN, Maurice HAMEL, Serge KEUTEN et Roland LANGLOIS a été réélu et Yvette DELAUNE, Présidente du Club de LA CHAPELLE ENJUGER, qui avait accepté de rejoindre le Conseil, a été élue.

De nombreux Clubs ont, au cours de l'année, acheté des gâteaux pour participer à l'aide que la Fédération apporte à l'Association LOLA. Un grand merci à eux.

Lors du Conseil d'Administration du 18 Juin, Patrick LECOMTE a été élu Président en remplacement de Maurice HAMEL, démissionnaire.

A l'issue de ce Conseil, il a été suggéré de délocaliser ceux à venir. Ainsi le Conseil du 10 Septembre a eu lieu à ROMAGNY dans le Sud Manche.

Pour la 1^{ere} fois depuis la création du Concours de Chant il n'y avait pas eu de sélection dans les secteurs puisque seulement 12 chanteurs s'étaient inscrits.

Les lauréats ont été les suivants :

- 1^{ère} Martine PASQUIER de BRIX
- 2^{ème} Louis POLIGNE des LOGES MARCHIS
- 3^{ème} Michel DESDOUETS de ST HILAIRE DU HARCOUET
- 4^{ème} Marie Claire HAMEL de VALOGNES.

Bien que différents, les spectacles donnés l'après-midi de l'Assemblée Générale et du Concours de chant ont ravis les personnes présentes tant par leur dose d'humour que par la beauté de leurs chants et de leurs danses.

En Juin, le voyage en Auvergne a rassemblé 51 personnes revenues enchantées de leur séjour et pressées de repartir pour de nouvelles aventures

Rapport d'activité adopté à l'unanimité

Rapport Financier par Marie Claire LECLERC

Le Bilan financier présente un résultat excédentaire de 7 388,05 €.

Bilan financier adopté à l'unanimité

Quitus du Contrôleur aux comptes

Fabien LECLERC, Contrôleur aux Comptes, procède à la lecture du rapport qu'il a établi avec son collègue André COTIGNY et donne quitus au Président de la Fédération pour présenter le bilan financier à l'Assemblée.

Rapport des Contrôleurs aux Comptes adopté à l'unanimité

Résolutions

Patrick LECOMTE présente les résolutions :

- Affectation du Résultat
 - 1 000,00 € en Provisions pour risques
 - 1 000,00 € en Investissements
 - 3 500,00 € aux Œuvres Sociales
 - 1 888.05 € en Report à nouveau
 - 7 388,05 €**
- Résolutions pour 2025 et 2026 :
 - 2025 - Réductions de 10,00 € offerte aux adhérents qui participeront au Déjeuner des Arts et Spectacle du 02 Octobre 2025,
 - 2026 – Cotisation Fédérale 1,00 € par adhérent
 - Cotisation Assurance R.C 1,00 € par adhérent
 - Frais d'Affranchissement 3,00 € par Club

Résolutions adoptées à l'unanimité

Déjeuner des Arts et du Spectacle – ouvert à tous – Salle Condé Espace à CONDE SUR VIRE

Ouverture des portes à 11h 30

Exposition vente de créations :

- Poterie, sculpture
- Peintures, dessins
- Travaux d'aiguille
- Divers

Cette exposition a lieu pendant le repas,

Les œuvres les plus remarquables seront récompensées.

Le Spectacle de l'après-midi « Succés Folies's » sera assuré par la Cie Cénomane

Pour les personnes non adhérentes à la FMCR, le tarif pour la journée est de **65,00 €**, ramené à **55,00 € pour les adhérents sur présentation de leur carte de Club.**

Inscriptions jusqu'au 16 Septembre 2025

Œuvres Sociales

Patrick LECOMTE remercie LOLA, sa maman et sa tante d'être venues assister à notre Assemblée Générale et leur remet un chèque de 3 500,00 € qui sera le dernier don pour leur Association.

Au total, en 4 ans et en partie grâce aux ventes de gâteaux dans les Clubs, l'Association LOLA aura bénéficié de **10 500,00 €**

Les voyages de la Fédération

Juin 2025 : LE LARZAC 60 participants

Projets 2026 :

En Mai – Entre les Landes et le Pays Basque (6 jours/5 nuits)

En Juin – Escapade Bretonne (3 jours/2 nuits)

Elections au Conseil d'Administration

2 candidates sortantes : Marie Claire LECLERC et Jacqueline LEVAVASSEUR

7 nouvelles candidates : Chantal FAUCHON, Martine HANTRAYE, Véronique LABBEY, France MARTIN, Mireille MOREL, Martine ROBERT et Marie-Rose SAVOIA.

Résultat des votes : 129 exprimés. Ont été élue ou réélue :

| | | | |
|------------------------|----------|-----------------------|--------|
| Chantal FAUCHON | 129 voix | Secteur Cotentin | élue |
| Martine HANTRAYE | 129 voix | Secteur Sud Manche | élue |
| Véronique LABBEY | 129 voix | Secteur Centre Manche | élue |
| Marie Claire LECLERC | 128 voix | Secteur Centre Manche | réélue |
| Jacqueline LEVAVASSEUR | 129 voix | Secteur Cotentin | réélue |
| France MARTIN | 125 voix | Secteur Centre Manche | élue |
| Mireille MOREL | 129 voix | Secteur Centre Manche | élue |
| Martine ROBERT | 129 voix | Secteur Cotentin | élue |
| Marie-Rose SAVOIA | 124 voix | Secteur Cotentin | élue |

La Communication

Patrick DUVAL Chargé de communication à la Fédération rappelle qu'avant 2022 une partie de la communication se faisait via « LE LIEN » fascicule édité par la Fédération.

Depuis, la Fédération a lancé son site internet : FMCR50.FR et un logiciel d'envoi de mail a été mis en place.

Sur les 283 Clubs adhérents en 2025, 239 ont communiqué au moins 1 adresse mail. Pour les autres il reste la communication papier.

Cependant une grande majorité des Clubs ayant donné une adresse mail ont souhaité continuer à recevoir les documents de la Fédération par courrier postal.

Par ailleurs, la Fédération vient d'élaborer une « Charte de Communication » afin de définir les règles et les bonnes pratiques en termes :

- de communication interne et externe,
- de diffusion des informations au sein de la Fédération et des Clubs,

Cette charte est visible sur le site de la Fédération.

👉 [FMCR50](#) → [La Fédération](#) → [Charte de communication](#)

Présentation de la F.N.A.R (Fédération Nationale des Associations de Retraités)

Jean Claude DUMONT, représentant de la F.N.A.R pour la Basse Normandie, étant souffrant, Brigitte LEMAIRE, Trésorière-adjointe nous présente cette Fédération créée en 1974 qui est un des membres fondateurs de la CFR (Confédération Française des Retraités)

La FNAR défend les intérêts des retraités et des personnes âgées en menant, notamment, des actions auprès des Pouvoirs Publics et des parlementaires.

Sur le plan National, elle regroupe 60 associations soit 100 000 membres adhérents à des Associations, des Amicales, des Clubs ou des Fédération de Retraités



Avant de se mettre à table, Patrick LECOMTE appelle Hélène JEANNE, Présidente du Club du 3^{ème} Age de QUIBOU, pour la féliciter d'être venue avec 12 de ses adhérents sur 22 inscrits au Club et, pour la remercier, il lui remet un coffret cadeau contenant des douceurs à partager avec les membres du Club.

Après le repas concocté par notre traiteur Jean François PICHON-LEROY et partagé dans une ambiance chaleureuse, nous avons découvert GINETTE, la reine des Boulettes.

Ginette, seule sur scène, nous a régalés avec une accumulation de plaisanteries et de facéties.

Puis à trois reprises, elle a invité des spectateurs à monter sur scène pour les associer à ses sketches ce qui n'a pas manqué de provoquer l'hilarité générale dans la salle.

Un grand merci aux messieurs qui ont accepté de se prêter au jeu et surtout à Ginette pour ce spectacle si divertissant.
